

Appel des élus communistes et républicains de Nouvelle-Aquitaine contre le désengagement de l'Etat dans les politiques territoriales

POUR NOUS, LES RÉDUCTIONS BUDGÉTAIRES C'EST NON !

6,5 milliards d'euros. C'est le montant que le gouvernement Barnier entend supprimer sur le dos des régions, des départements et des communes. L'ensemble de ces collectivités seront touchées, c'est par conséquent, les populations qui subiront de plein fouet les répercussions de ces décisions sur les territoires et l'environnement (moins de services publics et impact sur la transition écologique des territoires).

Cette cure d'austérité XXL n'est pas justifiée car les moyens financiers existent pour répondre à l'ensemble des besoins. Il suffit de taxer les plus riches, de s'attaquer à la fraude fiscale et aux immenses profits dégagés dans les grands groupes, les multinationales...

Les Mozart de la finance seraient bien inspirés de prendre enfin ces décisions de taxer le capital.

Nous rappelons que les collectivités territoriales financent à elles seules près de 70% de l'investissement public. En coupant ainsi la capacité d'investissement de nos actions, les politiques publiques essentielles sur nos territoires seront mises à mal avec des conséquences sur l'éducation, la petite enfance, la jeunesse, la formation, les personnes âgées, la santé, l'emploi, la solidarité, l'agriculture, tout ce qui fait l'équilibre et le développement de nos territoires...

Nous n'acceptons pas que nos politiques soient ainsi sabrées

Pour nos régions, il ne faut pas que nos offres de mobilités ou que nos politiques pour l'éducation soient remises en cause. Pas plus que la formation professionnelle ou les formations sanitaires et sociales... Nous voulons poursuivre notre soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire (220.500 emplois dans notre région), dont la vitalité économique sur les territoires est un modèle de durabilité et de lien social qu'il nous faut préserver.

Pour nos départements, il ne faut pas que soient remises en cause nos politiques en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté, les collèges, la sécurité incendie...

Pour nos communes, il ne faut pas que soient remises en cause nos compétences en matière d'éducation : la gestion matérielle des écoles maternelles et élémentaires, des cantines scolaires, des médiathèques, des crèches, mais aussi des CCAS, de la gestion des espaces verts, des déchets...

Sans compter que cela se fera aussi au détriment

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2486 – Jeudi 28 novembre 2024

des nos agentes et agents de la fonction publique qui sont un vrai support pour nos politiques publiques et sans qui rien ne serait possible.

Nous n'acceptons pas non plus que ce qui fait le développement et la solidarité sur nos territoires soient mis en danger par des réductions drastiques que ce gouvernement illégitime veut imposer, tel que l'accès à la santé et l'éducation, la jeunesse, les politiques associatives, culturelles et sportives.

Par ailleurs, il n'est pas acceptable que la libre administration de nos collectivités et de nos forces vives qui font fonctionner le service public au quotidien soient ainsi attaquées. Nous n'acceptons pas de voir revenir les pratiques d'un autre temps.

En signant cet appel, nous appelons à un acte de résistance vis-à-vis du désengagement de l'État dans les politiques territoriales !■

Les signataires :

Valérie Paulet, conseillère départementale de la Haute Vienne ; **Alain Baché**, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Landes ; **Brahim Jlalji**, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime ; **Edwige Gagneur**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Charente ; **Sylvie Tuyéras**, Vice-présidente du Conseil Départemental de la Haute-Vienne ; **Catherine La Dune**, Vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, Haute-Vienne ; **Jean-Marc Lespade**, conseiller départemental des Landes ; **Damien Delavoie**, conseiller départemental des Landes ; **Francis Colbac**, maire de Trélissac, Dordogne ; **Éva Belin**, conseillère départementale des Landes, Maire de Ondres ; **Stéphane Le Bot**, conseiller départemental de Gironde ; **Annabelle Reydy**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Corrèze ; **Isabelle Taris**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Gironde ; **Fanny Castaignède**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Maire de Boulazac-Isle-Manoire, Dordogne ; **Pierre Allard**, conseiller départemental de Haute-Vienne, Maire de Saint-Junien ; **Marc Mabillet**, maire de Tarnos, Landes ; **Jean-Jacques Mirande**, conseiller départemental du Lot-et-Garonne ; **Florence Harris**, conseillère départementale de la Vienne ; **Béatrice Tariol**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques ; **Louis Labadot**, maire de Mauléon-Licharre, Pyrénées-Atlantiques ; **Vincent Maurin**, conseiller départemental de Gironde ; **Sylvie Péducasse**, conseillère départementale des Landes ; **Patrick Mallet**, conseiller départemental de la Haute-Vienne ; **Maryline Vinet**, conseillère départementale de la Charente ; **Pascal Pironneau**, conseiller départemental de la Haute-Vienne

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 NOVEMBRE 2024

Retour sur la dernière commission permanente de l'année 2024 où un engagement fort de la région fut rendu visible dans toutes ses politiques de la vie quotidienne des néo-aquitains, comme les aides au tissu économique, culturel et associatif et les subventions aux services publics régionaux (les lycées, la formation professionnelle et les infrastructures ferroviaires).

Les collectivités territoriales financent à elles seules près de 70% de l'investissement public. En coupant ainsi la capacité d'investissement de nos actions, les politiques publiques essentielles sur nos territoires pourraient être sabotées avec des conséquences sur l'éducation, les lycées, la jeunesse, la formation, la santé, l'emploi, la solidarité, l'agriculture... tout ce qui fait l'équilibre et le développement de nos territoires.

TRANSPORTS

Le réseau d'infrastructures ferroviaires de la région est conséquent tant dans son dimensionnement, que dans son succès au niveau des usagers de ce service public.

Durant cette commission, les élus ont eu connaissance du rapport d'activité des Trains Express Régionaux néo-aquitains pour l'année 2023, qui montre une augmentation de près de 6% de la fréquentation.

Il a été proposé une augmentation de tarifs, que ce soit pour les abonnés et pour les occasionnels. Initialement proposée respectivement à une hausse de 4% et 2%, les élus communistes sont montés au créneau pour se saisir de l'injustice de l'augmentation plus forte pour les abonnés que pour les occasionnels. Les abonnés participent à la stratégie du report modal en employant le TER.

Un inversement des hausses a ainsi été acté : +2% pour les abonnés et +4% pour les occasionnels.

Pour information, à l'heure actuelle, la région prend à sa charge 74% du prix d'un billet TER, laissant le reste à charge des usagers. Que représente cette augmentation sur des billets occasionnels ?

- ♦ Pour un trajet occasionnel Bordeaux-Arcachon, le coût avant l'augmentation était de 13,20 € ; après augmentation, le billet sera de 13,46 €, soit une hausse de 0,26 €.
- ♦ Pour un abonnement sur la ligne Limoges-Périgueux, le coût de l'abonnement avant augmentation était de 195 €/mois ; après augmentation, l'abonnement sera de 198,90 €/mois, soit une hausse de 3,90 €/mois.

Les élus communistes ont voté POUR ce rapport.

ACTIONS DANS LES LYCÉES

Développant un Programme Pluriannuel d'Investissements, la région a mis en place un volet concernant la poursuite des actions et des expérimentations engagées en matière de transition énergétique et écologique dans les établissements des 12 départements de Nouvelle-Aquitaine. Cela permettra de mener des opérations innovantes tant sur le plan environnemental que sur la réduction des

consommations énergétiques visant ainsi à réduire le recours aux énergies fossiles. Il intégrera la prise en charge du gros entretien et le renouvellement des équipements des installations thermiques dans les lycées.

En lien avec la feuille de route Néo-Terra 2, adoptée en 2023, la région a affiché ses ambitions pour la transition énergétique et écologique en souhaitant une mobilisation générale pour que ses 296 lycées soient parties prenantes de cette transition environnementale.

Parmi les dossiers présentés, le lycée Albert Craveille en Dordogne, s'est vu attribué une subvention de 700.000 € pour la substitution énergétique du gaz naturel au profit de la géothermie. Ce fut aussi le cas pour le lycée Gaston Crampe dans les Landes dont la subvention est de 2 millions d'euros.

Les élus communistes ont voté POUR cette délibération.

CULTURE

Terre riche de festivals qui contribuent à la mise en œuvre des priorités régionales en matière d'accès pour tous à la culture, la région a voté trois soutiens à des festivals nationaux et internationaux pour un montant total de 701.500 €.

Parmi ces trois dossiers, deux festivals sont à mettre en lumière, aussi bien pour la qualité, que pour les retombées positives pour les collectivités :

- ♦ 520.000 € pour le Festival International de la Bande Dessinée 2025 d'Angoulême. Lieu de rencontre entre un public, des auteurs, et des maisons d'éditions nationales ou étrangères.
- ♦ 40.000 € pour le Festival « Filmer le Travail » de Poitiers. Il s'agit d'un seul festival en France qui propose une compétition internationale de films documentaires sur le travail en croisant les regards et les pratiques dans le champ du cinéma, des sciences sociales et de la création artistique.



En matière culturelle, la région propose une offre de qualité dans des territoires qui ne bénéficient pas d'un accès à la culture. C'est particulièrement le cas du projet de cinéma porté par Utopia Palmer dont l'objectif est l'ouverture d'un cinéma d'Art et d'Essai du côté de la rive droite de Bordeaux, dépourvue de ce genre de cinéma. La région soutient ce projet à hauteur de 400.000 €.

Les élus communistes ont voté POUR les dossiers en faveur de la culture.

SPORTS

Le domaine sportif ne fut pas en reste. L'accès au sport est et a toujours été une priorité de la région. En matière de constructions d'équipements sportifs, la

région intervient dans les projets relevant de l'équilibre entre les disciplines et les territoires. Ces projets doivent être mis à la disposition des lycéens dans le cadre de la pratique de l'éducation physique et sportive.

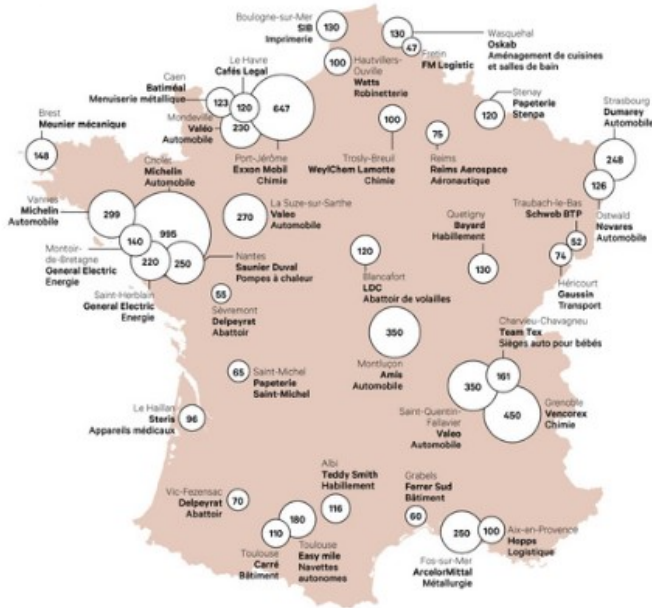
La région financera à hauteur de 2 millions d'euros la reconstruction du complexe sportif Léo Lagrange de Mérignac, incendié en décembre 2018. Complexe situé aux abords des lycées Fernand Daguin et Marcel Dassault.

Les élus communistes ont voté POUR les dossiers en faveur du sport.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les principales usines en danger

Les emplois menacés par les fermetures et les redressements judiciaires depuis septembre



SOURCE : RÉSEAU DE CORRESPONDANTS « LES ÉCHOS »

Alors que l'hiver social est en marche et que les plans sociaux s'accumulent, le rôle de la région dans la formation professionnelle est plus que jamais nécessaire. Deux délibérations ont montré cette importance :

- ♦ la mise en œuvre du Pacte Régional d'Investissements dans les compétences avec l'affectation des crédits nécessaires pour les dispositions de formation. Ce seront 45 millions d'euros pour le déploiement de marché de formation dans des domaines tels que l'agriculture, le sport et les activités de plein-air. Ces crédits serviront aussi à prolonger les marchés en cours. Globalement, cette délibération engagera près de 55 millions d'euros sur la formation professionnelle.
- ♦ La sécurisation des parcours par le biais des versements de la rémunération et pour la protection sociale des stagiaires de la formation professionnelle. Avec un bilan de 20.000 privés d'emplois qui ont bénéficié de ce dispositif durant leur formation en Nouvelle-Aquitaine, il s'agit d'engager les crédits pour sécuriser les parcours de formation pour le début de l'année 2025. L'enveloppe de cette délibération est de 25 millions d'euros.

En pointant les sollicitations que la région devra

gérer en raison du contexte de casse sociale, **les élus communistes ont voté POUR ces délibérations en faveur de la formation professionnelle.**

AGRICULTURE

Sensibles à la question de la structuration de la filière agroalimentaire, le dossier d'Ausolan Pays Basque a retenu l'attention des élus communistes. En effet, il s'agit d'une société rattachée à la coopérative espagnole Mondragon qui est un mastodonte dans le domaine agricole et agroalimentaire espagnol.

Le projet soumis au vote, est la création d'un site de production de restauration collective suite à la construction d'un nouveau collège à Saint-Pée-sur-Nivelle. Ausolan Pays Basque en tandem avec la fédération Seaska (fédération des écoles immersives en langue basque à statut privé sous contrat d'association avec l'État) fabriquent et distribuent des repas auprès de l'enseignement privé basque. Cet appui au duo Ausolan Pays Basque/Seaska est une intervention régionale indirecte à l'enseignement privé. Le soutien financier est de 135.629 €.

Les élus communistes ont voté CONTRE cette délibération.

JEUNESSE

Les actions en faveur de la jeunesse néo-aquitaine sont un axe majeur de la politique régionale pour le soutien à la jeunesse dans sa vie quotidienne. En répondant tant aux besoins en logement des jeunes que sur leurs déplacements, la région accentue son rôle en la matière.

Deux délibérations ont mis en avant ce soutien :

- ♦ l'offre en logements pour les saisonniers est assurée avec la création de 580 places pour un montant total de plus d'un million d'euros.
- ♦ Le passage du permis de conduire B est encore trop souvent un frein financier pour de nombreuses familles et pour de nombreux jeunes. La région soutient une action en faveur du passage de ce permis si important pour la jeunesse. Les crédits engagés pour cet axe majeur sont de plus de 1,5 millions d'euros.

La région a mis en place le Conseil Régional des jeunes en 2022. Lieu d'expression de l'engagement citoyen de nos jeunes, il fut question de soutenir la mobilisation des jeunes dans le cadre des missions exercées par le Conseil Régional des jeunes.

Les élus communistes ont voté POUR les délibérations à destination de la jeunesse.

AIDE D'URGENCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

Une délibération en faveur d'une aide humanitaire en direction de la population civile libanaise a été présentée. L'ONG ACTED concentre son action non seulement dans les sites collectifs gérés par le gouvernement, mais aussi dans les sites collectifs non gouvernementaux dans l'accès à l'eau, l'hygiène, l'assainissement des populations, ainsi que la distribution d'abris.

Durant le débat, une conseillère régionale Les Républicains est intervenue pour annoncer un vote contre en raison de la compétence régionale en la matière et hors de la France. Alors que l'assemblée fut estomaquée par les propos de cette dernière, il a été rappelé l'urgence de la situation humanitaire. Serait-ce le début d'un glissement vers l'extrême-droite ?

Les élus communistes ont voté POUR cette aide d'urgence humanitaire.■

Retour aux fondamentaux de l'extrême-droite

Les élus du Rassemblement National sont prompts à dénoncer des projets « hors-sol », « immigrationnistes », « issus d'un délire wokiste » et « teintés de l'extrême-gauche ». Pourtant lors de la commission permanente de la région Nouvelle-Aquitaine, leur attitude mensongère et contraire aux intérêts des néo-aquitains fut relevée dans leurs votes.

Une abstention qui en dit long sur le soutien aux projets innovants dans la santé

Après s'être illustré à l'Assemblée Nationale par leur refus de soutenir la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein, le RN continue sur sa lancée de ne soutenir aucune action innovante en matière de santé publique.

Une délibération baptisée « Aelis Farma » présentait le projet consistant à créer des candidats-médicaments innovants ciblant des troubles importants du système nerveux central sans solution thérapeutique à ce jour. Parmi les candidats médicaments générés, il y a un traitement pour plusieurs types de déficits cognitifs, et en particulier ceux du syndrome de Down (Trisomie 21). En s'abstenant sur le soutien à une entreprise de biotechnologie sanitaire, le RN démontre qu'il n'est pas conscient des besoins en santé publique dans notre société.

Un rejet de la culture... en lien avec les positions historiques du RN

Il faut rappeler la place qu'occupe la culture au sein du projet du RN. En effet, il défend une vision nationaliste du patrimoine, une orientation néolibérale de l'audiovisuel et de la création artistique en assurant un certain contrôle sur les contenus tout en entretenant une focalisation réactionnaire sur l'image de la société.

À chaque assemblée délibérante, le RN cible les aides à la production documentaire et cinématographique, se plaçant dans une position de metteur en scène de l'offre culturelle régionale. Ils jugent et discriminent les projets qui ne correspondent pas à la vision d'une culture unique sous le prisme d'un nationalisme exacerbé.

Déployant un argumentaire contre l'accès à la culture pour la jeunesse comme vecteur de l'émancipation et comme étape de la citoyenneté, les élus RN ont rejeté plusieurs projets cinématographiques et documentaires : autant le long métrage évoquant le quotidien d'un sans-papier que l'évocation d'une fiction sur le passé de l'Irak sont en opposition avec les idéaux racistes et nationalistes du RN.

La défense des valeurs démocratiques et du progrès social... ou les relents du passé fasciste du RN

De nombreuses délibérations ont mis en avant la défense des valeurs démocratiques dans leur exercice au niveau de la collectivité régionale. C'est par exemple le cas du renouvellement de l'adhésion du CESER de Nouvelle-Aquitaine à l'association « Les CESER de l'Atlantique » dont l'approche interrégionale est synonyme de partage du processus démocratique et consultatif.

Les conseillers régionaux de l'extrême-droite ont aussi refusé de soutenir la délibération portant sur le Conseil Régional des jeunes en prétextant qu'il s'agissait d'un « repère de l'extrême-gauche ». Les jeunes s'engageant dans cette instance s'exercent à ce que sont les valeurs démocratiques et la vie politique. Ce processus permet aux jeunes de s'acclimater dans la vie quotidienne où la politique est partout. Cette opposition de la part de l'extrême-droite n'est rien de

moins qu'une attaque contre la jeunesse et son émancipation.

Enfin, l'une des attaques les plus virulentes a été portée à la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues-près-Bordeaux. Cette structure développe une activité de formation professionnelle dont la délibération prenait acte de l'intégration de cette structure au sein de la Fédération Léo Lagrange. Véritable institution dans l'éducation populaire, de l'économie sociale et de la formation professionnelle, elle défend le progrès social dans ses différentes actions. L'engagement de cette institution dans la lutte contre les idées de l'extrême-droite est la raison de l'opposition catégorique des élus du RN.

Ainsi, l'extrême-droite renoue avec son envie d'asphyxier les volontés populaires de progrès social et de défense des valeurs démocratiques. ■

Les élues Modef-Confédération paysanne boycottent la dernière session Chambre de l'année

Ce mardi 26 novembre, les sièges des élues Modef et Confédération paysanne sont restés vides lors de la dernière session de la Chambre d'Agriculture des Landes de cette année 2024.

Elles n'ont pas non plus participé au « moment de convivialité » offert aux élus dans la foulée, au restaurant Le Richelieu de Mont-de-Marsan.

Alors que cette année 2024 a débuté par une mobilisation sans précédent du monde agricole et qu'elle s'achève par de nouvelles manifestations qui expriment un mal-être grandissant, l'ordre du jour de cette session apparaissait une nouvelle fois totalement déconnecté des enjeux actuels et de la colère exprimée dans la rue par notre profession.

L'accord UE-Mercosur, la situation des éleveurs de palmipèdes indépendants privés d'une partie de leur outil de travail, la gestion aveugle des nouveaux foyers de grippe aviaire dans des élevages vaccinés, la situation alarmante des éleveurs touchés par la FCO et la MHE, l'impasse dans laquelle se trouve la gestion collective des droits d'eau... Aucune de ces préoccupations majeures n'ont figuré à l'ordre du jour proposé par la majorité FDSEA-JA.

Pas plus que la motion sur le revenu agricole, présentée lors d'une précédente session par les élues Modef-Confédération paysanne et qui devait être retravaillée collectivement avant d'être soumise au vote.

Ce désintérêt pour les préoccupations des agricultrices et agriculteurs témoigne du gouffre qui sépare les paysannes et paysans de ceux qui sont censés les représenter et les défendre.

Nous pensons qu'une Chambre d'agriculture doit être le moteur du développement agricole sur son territoire, par le soutien à tous les acteurs quel que soit leur modèle, par la création de nouvelles filières, par la défense des intérêts et des productions de tous, par la mise en place de mécanismes de solidarité entre les différents acteurs. Tout ce que la majorité FDSEA-JA n'a pas su ou voulu accomplir lors de la mandature qui s'achève, comme lors des précédentes.

C'est pourquoi nous ne souhaitons pas cautionner une fois de plus l'autosatisfaction de la majorité qui méprise les préoccupations de toute une partie des agricultrices et agriculteurs des Landes.

Les élues du Modef et de la Confédération Paysanne ont donc donné rendez-vous ce mercredi 27 novembre à la Ferme du Cap Blanc de Souprosse pour la présentation de la liste du Mouvement paysan des Landes aux élections Chambre de janvier 2025. ■